

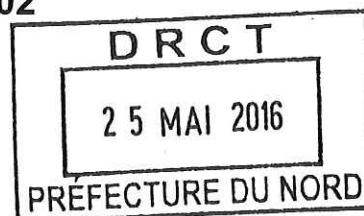
SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 25 AVRIL 2016
DE 10 H 30 à 12 H 00

DELIBERATION N° 2016 - 02

Objet : Fixation du nombre de Vice - Présidents



Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 25 avril 2016 sous la Présidence de Monsieur Gérard DARMANIN son Président,

Vu, les statuts du SMIRT, particulièrement l'article 10-1, relatif au nombre de Vice-Présidents,

DECIDE

De fixer à quatorze le nombre de Vice – Présidents du SMIRT, nombre équivalent au total des Autorités Organisatrices de Transports, adhérentes du Syndicat.

Le Président du SMIRT,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Darma', with a long horizontal flourish extending to the right.

Gérald DARMANIN